EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SACIERGES ST MARTIN

Nombre de conseillers :
en exercice : 11
présents : 9
votants : 9

L'an deux mil six
Le cinq octobre
le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : AUTHIAT Guy, AXISA Guy, BARITAUD Pascal, BERNARD Thierry, BIARDEAU Jean-Michel, COUSSEAU Marc, DELANAUD Pascal, DUBOIS Geneviève, DUBRAC Xavier.

Secrétaire de séance : Geneviève DUBOIS

Absent excusé : FONTE Catherine et PIPEREAU Georges

CREATION D'UNE LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES-POITIERS

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré s'oppose à la création d'une ligne grand vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.

Le Conseil Municipal rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionales et Départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

Le Conseil Municipal demande :
- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En Mairie, le - 6 OCT. 2006
Le Maire,

Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE DU BLANC (Indre)
- 6 OCT 2006

Certifié exécutoire
Reçu à la Sous-Préfecture
Le :
Publié ou notifié le :
Le Maire,